

**EXTRAIT CONFORME** du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Guy, tenue le 10 mars 2023 à 19 h 00, à la salle municipale de Saint-Guy, à laquelle sont présents:

Sont présents :     Monsieur Gilles Roussel, maire  
                          Monsieur François Labrie, siège 1  
  
                          Monsieur Richard Daigneault, siège 3  
                          Madame Gaétane Gagnon, siège 4  
                          Madame Chantal Gauthier, siège 5  
                          Madame Normande Rioux, siège 6

Est également présente madame Alyson Lavoie, directrice générale adjointe.

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 6202-2023 DE DEMANDE  
COMMUNE DE REGROUPEMENT**

Résolution CM-2023-0034-00

**ATTENDU** que le conseil municipal désire demander au gouvernement de constituer une municipalité locale dont le territoire correspond à l'ensemble des municipalités demanderesse;

**ATTENDU** qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil avant la tenue de la présente séance;

**ATTENDU** qu'un avis de motion a été déposé à la séance du 17 février 2023 par le conseiller Monsieur Richard Daigneault conformément à la procédure prévue aux articles 7 à 10 de la Loi sur le traitement des élus municipaux;

**ATTENDU** que l'adoption du présent règlement a été précédée de la publication d'un avis public, affiché selon les dispositions du Code municipal;

**ATTENDU** que tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et qu'ils renoncent à sa lecture.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Chantal Gauthier**

et résolu à la majorité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Guy adopte le règlement 6202-2023 de demande commune de regroupement tel qu'annexé à la présente résolution comme s'il était ici reproduit en entier.

Monsieur Gilles Roussel, maire et président de l'Assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à la majorité des conseillers.

**COPIE CERTIFIÉE CONFORME**  
À Saint-Guy, le 13 mars 2023



Alyson Lavoie  
Directrice générale adjointe

